SOCIO	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse EXAMEN DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES TECHNIQUES Régime technique - Session 2015/2016	
Épreuve écrite	Branche	Division / Section
Durée épreuve 2h Date épreuve	Sociologie	SO

I) Partie théorique (45p)

- A) Le contrôle social
- 1. Définissez l'adaptation sociale ! (3p)
- 2. Présentez les différentes formes d'adaptation sociale. (9p)
- 3. L'adaptation novatrice peut être à l'origine de changements sociaux profonds. Expliquez. (4p)
- 4. L'adaptation sociale pathologique se manifeste par la surconformité respectivement la déviance. Expliquez brièvement ces deux concepts. (6p)
- 5. Quel est le lien entre déviance et criminalité ? (2p)

B) Les inégalités

- 1. Expliquez en quoi consiste le concept de mobilité sociale et insistez sur les deux méthodes pour étudier cette mobilité sociale (6p)
- 2. L'influence des classes sociales sur l'individu. Expliquez brièvement (9p)
- 3. Quels sont les critères de différenciation sociale ? (6p)

II) Partie pratique (15p)

"Entre le début des années 1980 et la fin des années 2000, l'intensité de la reproduction sociale n'a pas faibli, bien au contraire." Dès les toutes premières pages de son livre, le sociologue Camille Peugny annonce la couleur : foin de méritocratie, la place des individus dans la hiérarchie sociale est largement déterminée par leur milieu d'origine.

On a longtemps cru que la société française se "moyennisait", que la rupture entre ouvriers du bas et cadres sup' du haut s'estompait pour laisser place à des classes moyennes en expansion, dans un *continuum* ouvriers-employés-cadres, avec une possibilité ouverte de progression sociale. Et de fait, entre le début des années 1950 et le début des années 2000, la part des individus scotchés dans la même catégorie sociale que leur père n'a cessé de diminuer.

Faible mobilité

Mais à y regarder de plus près, l'essentiel de la progression de cette mobilité sociale s'est effectué entre le début des années 1950 et la fin des années 1970. En 1983, 36 % des enfants appartenaient à la même catégorie sociale que leur père ; en 2009, c'était 34 %. Et n'allez pas en déduire que les deux tiers d'une classe d'âge changent radicalement de statut social, précise le sociologue, les trajectoires sont de faible amplitude.

Ceux qui sont nés à partir des années 1960 sont clairement bien moins lotis dans la vie que ceux nés vingt ans plus tôt. La liste des éléments de dégradation rassemblés dans l'ouvrage est impressionnante : salaire en baisse, contrat de travail et carrière professionnelle plus précaires, position hiérarchique plus vite figée, moindre accès à la propriété, davantage de trajectoires sociales descendantes pour les enfants de cadres, trajectoire ascendante plus difficile pour les enfants des classes populaires. Un constat qui ne doit pas masquer, insiste le livre, les inégalités au sein de cette génération aux parcours et aux valeurs hétérogènes : en 2010, 23 % des 18-30 ans pensent que la femme est faite pour avoir des enfants et les élever, et 33 % qu'il y a trop d'immigrés.

Ségrégation scolaire

Et pourtant, s'interroge l'auteur, avec la démocratisation scolaire, les enfants d'ouvriers ont eu plus largement accès au système éducatif. Entre 1984 et 2009, la part des enfants d'ouvriers diplômés de l'enseignement supérieur est passée de 6 % à 24 %. Mais, dans le même temps, elle est passée de 50 % à 74 % pour les enfants de cadres supérieurs. La concurrence reste rude avec ceux qui ont fait les bonnes filières, ceux qui ont les bons réseaux.

De plus, si depuis le milieu des années 1990, les deux tiers d'une génération ont le bac, cette part ne progresse plus. Seul un tiers a obtenu un bac général en 2010. Entre 1995 et 2010, le taux de scolarisation des jeunes Français a même baissé, alors qu'il progressait dans les autres pays de l'OCDE. La démocratisation scolaire française n'a pas contribué à réduire les inégalités de départ : elle est ségrégative, profitant largement plus aux enfants de famille aisées.

Les classes sociales et leur reproduction ne sont pas un phénomène du passé. Certes, l'école ne pourra jamais à elle seule réduire les inégalités de départ. Mais elle devrait y contribuer : avec un investissement dans le primaire et en donnant davantage de moyens de formation tout au long de la vie, suggère l'auteur. Et sans tarder, car "la persistance d'une forte reproduction, trait majeur de la société française, menace de plus en plus la cohésion sociale."

Christian Chavagneux Alternatives Economiques n° 323 - avril 2013

- 1. Pourquoi la place des individus dans la société est-elle largement déterminée par leur milieu d'origine ? (5p)
- 2. Comment se manifeste la dégradation des conditions de vie de ceux qui sont nés après 1960 ? (3p)
- 3. Quel est le constat en ce qui concerne l'enseignement en France?
- 4. Expliquez la dernière phrase du texte! (4p)

ent,